

Le 9 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RTE en Haute Maurienne (Savoie) : l'État valide l'aire d'étude au sein de laquelle seront construits la future sous-station de TELT et son raccordement au réseau de transport d'électricité

Pour les besoins de la ligne ferroviaire Lyon-Turin (TELT), une sous-station de traction ferroviaire en Haute Maurienne devra être raccordée au réseau électrique de RTE à l'horizon 2033. Une étape clé du projet a été franchie le 25 juin : l'État a validé l'aire d'étude définissant le périmètre de recherche pour l'implantation de la future sous-station de TELT et son raccordement au réseau de transport d'électricité.

Validation de l'aire d'étude par l'État

Le projet consiste à créer la sous-station de traction ferroviaire de TELT et son raccordement à la ligne électrique à 400 000 volts LA PRAZ – VILLARODIN de RTE.

Le 25 juin 2025, Karima Hunault, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, a réuni les élus, les services de l'État et les associations environnementales. Lors de cette réunion, RTE a présenté le principe du raccordement de la sous-station de TELT et l'aire d'étude associée. À l'issue des échanges, l'État a officiellement validé cette aire d'étude située sur les communes de Villarodin-Bourget et d'Avrieux.

Un périmètre défini selon les contraintes du territoire

Une aire d'étude définit le territoire dans lequel seront analysées les possibilités d'implantation des futurs ouvrages (poste et lignes électriques). Elle permet de concilier :

- Une surface suffisamment vaste pour étudier toutes les options d'un point de vue environnemental,
- Et une zone raisonnablement restreinte, pour garantir la faisabilité technique et économique du projet.

L'aire d'étude validée a été définie en tenant compte :

- De la connexion nécessaire à la ligne 400 000 volts LA PRAZ – VILLARODIN,
- De la proximité obligatoire avec la descenderie TELT (une galerie d'accès creusée dans la montagne pour permettre l'entrée dans le tunnel Lyon – Turin),
- Des caractéristiques physiques et d'occupation de la vallée : topographie, infrastructures existantes, zones habitées et naturelles.

Les prochaines étapes du projet

RTE va désormais conduire des études complémentaires à l'intérieur de l'aire d'étude validée, afin :

- d'identifier l'emplacement de moindre impact de la future sous-station 400 000 / 27 500 volts,
- de définir le fuseau de moindre impact pour son raccordement à la ligne 400 000 volts LA PRAZ – VILLARODIN.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de concertation continue avec les acteurs du territoire. Entre 2026 et 2027, RTE mènera une concertation approfondie avec les élus, les associations environnementales, les services de l'État et le public, pour rechercher les solutions les plus adaptées aux enjeux locaux.

La mise en service du raccordement est prévue pour janvier 2033.

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une vingtaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.